



Conseil économique et social

Distr. générale
17 novembre 2014
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Cinquante-neuvième session

9-20 mars 2015

**Suivi de la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et de la session extraordinaire
de l'Assemblée générale intitulée « Les femmes
en l'an 2000 : égalité entre les sexes, développement
et paix pour le XXI^e siècle »**

Déclaration présentée par la Fédération européenne des femmes actives au foyer, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, qui est distribuée en application des paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.



Déclaration

La Fédération européenne des femmes actives au foyer se félicite du vingtième anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing. Le Programme d'action est un accord historique : les États Membres de l'ONU s'y sont engagés à mener de nombreuses actions pour améliorer la vie des femmes, et certains de leurs engagements ont effectivement été tenus depuis 1995. Le coup de projecteur apporté par les objectifs du Millénaire pour le développement a été particulièrement utile, notamment en ce qui concerne les améliorations en matière d'éducation et de soins de maternité. La Fédération européenne des femmes actives au foyer constate toutefois que d'autres priorités ont pris le pas sur la reconnaissance et l'accompagnement du travail non rémunéré des femmes. Malgré une attention accrue portée aux statistiques ventilées par sexe et l'intérêt récent pour l'élaboration de statistiques du budget-temps (par exemple, lors du Forum mondial sur les statistiques ventilées par sexe de la Commission de statistique des Nations Unies), la contribution à l'économie du travail non rémunéré des femmes (et des hommes) n'est toujours pas prise en compte dans le produit intérieur brut, comme le prévoyait le Programme d'action, alors que c'est désormais le cas pour les activités criminelles et le marché noir.

Les obstacles à la durabilité, auxquels les États Membres seront de plus en plus confrontés au cours du siècle, comprennent de potentielles crises économiques et sociales dues à la chute des taux de natalité, à l'augmentation des rapports de dépendance, à l'insuffisance des retraites et à des politiques sanitaires, éducatives et familiales se heurtant aux politiques de l'emploi, des transports et à d'autres politiques économiques aussi bien au niveau de leur élaboration que de leur mise en œuvre. Il convient de régler ces problèmes pour que les progrès en matière de santé, d'éducation et sur d'autres questions essentielles pour les femmes puissent se poursuivre, pour le bien de tous. En l'absence de solutions à ces problèmes, on assistera à une diminution quantitative et qualitative des opportunités et expériences de vie et à un renforcement des inégalités, aussi bien au plan mondial que local.

Il est de plus en plus évident que la chute des taux de natalité risque de devenir un sérieux problème économique dans de nombreux pays. Selon le rapport de l'Eurobaromètre intitulé « Childbearing preferences and family issues in Europe », (http://ec.europa.eu/public_opinion/archives/ebs/ebs_253_en.pdf), les femmes européennes ont moins d'enfants qu'elles ne le souhaiteraient. Il y a fort à parier que cette différence entre le nombre d'enfants souhaité et le nombre d'enfants réel s'explique notamment par un ensemble de politiques et pressions socioéconomiques. En effet, les enfants coûtent cher en termes d'investissements et de frais de garde, d'autant plus lorsque les parents ont un potentiel de gains relativement faible et manquent de temps. L'individualisation du code des impôts n'a pas inversé la tendance en ce qui concerne le déclin des taux de natalité; elle a plutôt contribué à aggraver les difficultés rencontrées par les parents isolés et les aidants familiaux, les mesures fiscales et les systèmes et services d'aide sociale n'apportant, au mieux, qu'un soutien partiel aux membres de la famille. Dans de nombreux pays de l'Union européenne, le coût de la vie et du logement est tel que deux salaires sont indispensables, dans les faits, pour subvenir aux besoins d'une famille. Même les pays admettant que le soutien au taux de natalité est une priorité n'adoptent pas une approche efficace et l'élaboration des politiques en ce sens tient rarement compte de l'avis des acteurs et parties prenantes clés, à savoir les mères et les aidants familiaux.

Bien que le travail non rémunéré des femmes soit un plus pour l'économie et la société, il ne fait l'objet ni de la même reconnaissance ni du même soutien que le travail rémunéré. Il est désormais temps de valoriser et soutenir l'aide familiale non rémunérée et les travaux connexes et d'en faire une priorité pour les États Membres et organismes du système des Nations Unies.

La Fédération européenne des femmes actives au foyer demande à la Commission de la condition de la femme :

- a) D'inclure, dans les résultats de l'examen de l'application du Programme d'action, une approche claire et ciblée de la reconnaissance et de l'accompagnement du travail non rémunéré des femmes;
- b) D'inviter les États Membres et la Commission de statistique à poursuivre l'élaboration de statistiques sur le travail non rémunéré et leur utilisation pour la conception des politiques publiques, en mettant en avant les bonnes pratiques dans la comptabilité nationale et les enquêtes sur les budgets-temps;
- c) De mettre l'accent sur les bienfaits économiques, sociaux et éducatifs du travail non rémunéré des femmes, notamment de l'aide familiale, et sur les bonnes pratiques en matière de participation effective à l'élaboration des politiques des parents et aidants familiaux non rémunérés;
- d) De réaffirmer le Programme d'action et de rechercher la mise en œuvre immédiate de l'objectif stratégique portant sur la production et la diffusion de données et d'informations ventilées par sexe aux fins de planification et d'évaluation.

La Fédération européenne des femmes actives au foyer fédère des organisations européennes de parents et d'aidants familiaux œuvrant en faveur de la reconnaissance et de l'accompagnement du travail non rémunéré, et est membre du Lobby européen des femmes et de Social Platform.
